

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [5]

Artikel: Le carnet de FS

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276460>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mensuel

femmes

suisses et le mouvement féministe

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal :

Case postale 194,
1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal :
Simone Chapuis

Rédactrice responsable :
Corinne Chaponnière

Equipe de rédaction :
Jacqueline Berenstein-Wavre
Perle Bugnion-Secretan
Simone Chapuis
Martine Grandjean
Bernadette von der Weid

Rédaction, services de presse :
Corinne Chaponnière,
(022) 20 86 45

Administration et abonnements :
Edwige Tendon, (022) 42 03 15
CCP : 12-11 791

Publicité :
Publi-Annonces SA,
rue du Mail 22,
1205 Genève, (022) 28 05 77/78

Impression :
Etablissements
Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Editeur :
Association «Femmes suisses et le mouvement féministe» fondée en 1912, Genève

Abonnements :
1 an : Suisse Fr. 30.—
Etranger : Fr. 35.—
renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.—

Copyright :
Femmes suisses ©, 1982

**Avez-vous
payé votre
abonnement ?**

**En cas de doute,
Edwige (022/42 03 15)
vous répondra !**

Le carnet de FS

Pour les femmes

La ville de Genève va accorder une subvention de 25 000 francs au Centre F-information de Genève pour 1982 : preuve que la nécessité d'un Centre de ce genre a été reconnue en haut lieu. Cette somme permettra à l'équipe de F-information de réaliser plusieurs de ses projets et poursuivre son excellent travail.

Madame le directeur ?

Amusant, l'échange de lettres de lecteurs que les Vaudois ont pu lire dans un de leurs quotidiens à propos du titre de la responsable du Comité olympique international, Mme Monique Berlioux. Dans cette affaire, nous dirons comme Claude Bodinier, le grammairien de service, que nous ne voyons pas pourquoi il faudrait s'aligner grammaticalement sur le masculin, sauf votre respect, Madame la Directrice ! C'est à nous femmes, de valoriser les mots féminins lorsqu'ils existent, et au besoin en créer.

Encore 22 communes

des Grisons qui refusent aux femmes le droit de vote et d'éligibilité : le gouvernement grison, trouvant que « ça commence à bien faire », comme on dit, propose au Parlement cantonal d'approuver une loi qui obligerait les communes à introduire le suffrage féminin. Le Parlement grison est censé débattre de ce projet de loi ce mois : on est optimiste, il a déjà accepté à une écrasante majorité une motion allant dans ce sens.

Même suspense

au Liechtenstein où la Haute Cour de Justice aura statué le 28 avril sur une plainte déposée par 25 citoyennes à propos du droit de vote sur le plan communal. Les plaignantes dénoncent la contradiction entre le principe de l'égalité prévu dans la Constitution, et une loi électorale qui discrimine les femmes en différenciant les droits actifs et passifs des citoyens. Actuellement, seules deux communes sur onze ont accordé le droit de vote communal aux femmes.

En Algérie

Le gouvernement a retiré son projet de code de la famille. Celui-ci enfermait la femme dans un statut mineur : maintien de la polygamie, subordination complète de la femme au mari, restriction du droit de garde des enfants en cas de divorce et surtout légalisation de la répudiation. Les femmes se sont mobilisées et ont protesté : elles ont gagné... pour l'instant.

Professionnelle

Encore un nouveau journal pour les femmes en Suisse alémanique : il s'appelle « professionnelle » et est destiné, comme son nom l'indique, à la femme active. Beaucoup de publicité, ce qui n'empêche plusieurs bons articles : dans le numéro d'avril, on trouve une excellente interview de Lili Nabholz, présidente de la commission fédérale pour les questions féminines, ainsi que des prises de position intéressantes de Ruth Dreifuss, Josi Meier et Alice Moneda sur le rapport fédéral « Biographies et rôles » publié par la commission susmentionnée. En plus, des rubriques telles que la page juridique, une autre intitulée « Büro aktuell » sur les professions et le matériel de bureau.

Les industries chimiques

bâloises ont annoncé à la fin du mois de mars qu'elles allaient relever les salaires de leur personnel féminin en plusieurs étapes entre le 1er juillet 1982 et le 1er juillet 1983. C'est une conséquence de la votation du 14 juin 1981.

Un bus équipé

spécialement pour le transport des handicapés a été offert à la Société suisse de la sclérose en plaques par l'Union des clubs suisses de Soroptomist international. Ce bus permettra à des victimes de cette maladie de participer à des séjours, des rencontres nationales ou internationales — bref de mieux s'intégrer à une vie sociale active.

Une pensée reconnaissante...

et émue pour Madame Rose Eguet, décédée à Vevey en janvier 1982, et qui a eu la gentillesse de léguer cinq cents francs à notre journal. Elle lisait FS depuis 1941, et était institutrice.

Simone et Martine, Martine et Simone

Rocade au sein du Comité de FS. Après un « septennat » chargé d'événements et de changements, Simone Chapuis passe la présidence du comité de FS à sa vice-présidente Martine Grandjean, dont elle devient à son tour vice-présidente. Un immense merci de toute l'équipe au remarquable dévouement et à l'efficacité de Simone pendant toutes ces années, et bienvenue à Martine dans ses nouvelles fonctions !